

Besoin d'un conseil ?



Devoir de protection des enfants mais aussi...

- ⇒ service social en faveur des élèves
- ⇒ assistante sociale ou conseiller technique (DSDEN)
 - ☎ 05 67 76 53 57 (ou 53 54 - secrétariat DSDEN)
- ou encore
- ⇒ médecin ou infirmière conseillères techniques
- ☎ secrétariat santé : 05 67 76 53 54

- ▶ Droit au respect de la vie privée
- ▶ Droit à l'information
- ▶ Droit à une aide éducative



En tant que personnel de l'éducation nationale, je peux recevoir des confidences, des informations, avoir connaissance de faits laissant penser qu'un enfant est :

"en risque de danger"

(Art. R. 226-2-2 du code de l'action sociale et des familles)

J'ÉCRIS :

Fiche de recueil d'informations
à télécharger sur le site de la DSDEN, [ici](#)
(onglet Vie de l'élève puis Santé et social)

"en danger"

(Article 434-3 du code pénal)

JE TÉLÉPHONE

(après avoir noté précisément les faits, les révélations...)

INFORMATION PREOCCUPANTE

(I.P. sans caractère d'extrême urgence)

1 JE PRENDS CONTACT
pour évaluation conjointe et élaboration d'une stratégie d'intervention avec :

l'assistante sociale scolaire
(voir coordonnées page suivante)

ou, en cas d'absence :
Christian HÉRÈS, conseiller technique DSDEN
☎ 07 77 36 39 12

2 J'INFORME LES RESPONSABLES LÉGAUX

(sauf exception - cf. fiche de recueil d'informations)

3 JE TRANSMETS PAR COURRIEL la fiche de recueil d'information

AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
⇒ (C.R.I.P.)
à l'adresse suivante :
☎ crip12@aveyron.fr

+ copie
au responsable du service social
☎ ia12-service-social.eleves@ac-toulouse.fr

ET

J'INFORME MA HIÉRARCHIE...
I.E.N., chef d'établissement,
(voir encadré ci-dessous)



...QUI INFORME l'I.A.-D.A.S.E.N.
de la transmission d'une I.P.
ou d'un signalement
ia12-cabinet@ac-toulouse.fr

N.B. : afin de respecter la vie privée des familles (cf. secret professionnel) :

- seule la 1^{ère} page de la fiche de recueil d'informations est transmise à ma hiérarchie
- cette fiche doit être sécurisée avant envoi par courrier électronique (voir détails sur la fiche elle-même)
- je détruis cette fiche après envoi

URGENCE

« Signalement » d'enfant en cas de suspicion de violences (physique, psychique, à caractère sexuel sur sa personne ou quelqu'un de sa famille)

ALERTE IMMÉDIATE :

de l'assistante sociale scolaire (coordonnées page suivante)

ou conseiller technique de service social
☎ 07 77 36 39 12

et si nécessaire :
médecin ou infirmière conseillères techniques
☎ 05 67 76 53 54 (DSDEN)
ou encore :
cellule du conseil départemental
☎ 05 65 73 68 66 (ou 68 46)

INTERVENTION SANS DÉLAI

a) auprès de l'enfant dans la demi-journée
⇒ assistante sociale scolaire + infirmière ou médecin scolaires

b) auprès de sa famille (sauf exception)

TRANSMISSION PAR COURRIEL de la fiche de recueil d'informations

⇒ C.R.I.P. à cette adresse :
crip12@aveyron.fr

+ copie à
ia12-service-social.eleves@ac-toulouse.fr

La C.R.I.P. transmet sans délai au Parquet

Traitement par la C.R.I.P. 12 :
Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes du Conseil départemental de l'Aveyron (puis retour au signalant)

Procureur de la République

MILLAU (circonscription)	SAINT-ANTONIN Stéphanie	06 19 71 83 97
Millau intramuros	CURVALE Christine	06 19 71 82 99
SAINT-AFFRIQUE (circonscription)	DEBLOIS-BRYANT Anne-Marie	06 19 71 83 07
VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE / DECAZEVILLE / RIGNAC (Circonscriptions)	DURAN Laure	06 19 71 83 34
En soutien si nécessaire =>	JUÉRY Fabienne	07 76 92 39 49
	LHERM Cécile	06 19 71 83 83
RODEZ / ESPALION (circonscription)	SVOBODA Brigitte	06 19 71 84 21
Rodez/Onet-le-Château (voir tableau ci-dessous)	DOLNAK Florence	06 19 71 83 22
	GAYRARD Chantal	06 19 71 83 26
En soutien si nécessaire =>	BIÉCHY Florence	06 19 71 13 23



Commune	Nom de l'école	Assistante de service social	Téléphone
Onet-le-Château	Jean Laroche (ex Stade) Les Genêts Les Narcisses Pierre Puel	Florence Dolnak-Chayriguès	06 19 71 83 22
	Cardaillac Paul Ramadier Saint Félix (J-A Bessière)		
Rodez	Cambon	Chantal Gayrard	06 19 71 83 26
	Flaugergues		
	François Mitterand		
	Foch		
	Gourgan		
Monteil			
Paraire			

